



ACTED



**Code de
conduite
d'ACTED**

**CODE DE
CONDUITE
DESTINE AU
PERSONNEL
D'ACTED**



**Version 4 |
2019**

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de neutralité, de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme. ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à co-construire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable. Enfin, ACTED s'engage à promouvoir un monde 3Zéro : zéro exclusion, zéro carbone et zéro pauvreté.

L'engagement d'ACTED est guidé par quatre valeurs fondamentales :

- **Responsabilité** : nous nous assurons qu'avec les moyens et ressources qui nous ont été confiés, l'aide humanitaire délivrée soit efficace et responsable.
- **Impact** : nous nous assurons de trouver les solutions les plus durables possible pour les communautés et les personnes avec qui nous nous engageons.
- **Esprit d'entreprise** : nous sommes entrepreneurs et engagés dans notre travail dans le cadre de valeurs communes et dans un état d'esprit visant à surmonter les défis.
- **Inspiration** : nous faisons tout notre possible pour inspirer ceux avec qui nous travaillons de notre vision, nos valeurs, nos approches et nos choix, notre façon de faire, nos actions et nos plaidoyers.

Le présent Code de conduite a pour objet de présenter de manière claire les principales règles de conduite et de comportement auxquelles l'ensemble du personnel d'ACTED doit se conformer.

Ce Code de conduite est régi par :

- La politique d'ACTED de protection de l'enfant ;
- La politique d'ACTED de prévention et de lutte contre les conflits d'intérêts ;
- La politique d'ACTED de protection des données ;
- La politique d'ACTED de lutte contre la fraude et la corruption ;
- La politique d'ACTED relative aux griefs ;
- La politique d'ACTED de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels ;
- La politique d'ACTED anti-terrorisme et de lutte contre le blanchiment ;
- La politique d'ACTED de Protection de l'Environnement ;
- Les procédures, manuels et guides d'ACTED par exemple finance, logistique, administration & ressources humaines, transparence & audit, sécurité & sûreté et AME ;
- Le Code de conduite du mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et des ONG de l'aide humanitaire, dont ACTED est signataire ;
- Le groupe de Travail sur la Protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les crises humanitaires du comité permanent Inter-Organisations des Nations Unies (IASC).

Au sens du présent Code de conduite, le personnel d'ACTED recouvre tous les salariés, bénévoles, stagiaires et consultants indépendants d'ACTED, de ses organisations sœurs et des organisations membres du réseau ACTED qu'ils soient employés à l'international ou au niveau national, qu'ils soient basés au siège ou sur les terrains d'intervention d'ACTED.

Il est **obligatoire pour l'ensemble du personnel d'ACTED** :

- Vous devez soigneusement lire et comprendre l'intégralité du contenu de ce Code. Si vous avez des questions, il est de votre responsabilité d'en faire part à votre responsable qui vous apportera les précisions requises.
- En cas de non-respect de l'une des dispositions énoncées dans ce document, vous pouvez encourir une mesure disciplinaire, une procédure de licenciement voire une action en justice.
- Il est de votre devoir de signaler toute violation du présent Code à votre supérieur hiérarchique ou via les mécanismes de signalement définis par ACTED :
 - grievance@acted.org concernant le comportement personnel et professionnel,
 - transparency@acted.org concernant la protection des biens et des ressources,
 - le rapport d'incident sécurité (SIR) pour tout élément lié à la sûreté et la sécurité,
 - le « *complaints and response mechanism* » (CRM) pour tout élément lié aux bénéficiaires.
- Il est aussi de votre devoir d'informer les bénéficiaires et toute autre partie avec qui ACTED travaille, de l'existence de ce Code que le personnel d'ACTED doit respecter, y compris les règles afférentes aux signalements des fautes et manquements des personnels d'ACTED. Tout signalement ou suspicion sera examiné(e) et traité(e) en toute discrétion. ACTED traitera tout signalement de manquement ou violation du présent Code de conduite via les mécanismes de signalements indiqués.
- Si vous êtes un Responsable, vous portez la responsabilité de montrer le bon exemple, d'offrir un cadre de travail propice au respect des règles édictées par le Code de Conduite, et de développer des conditions de travail et un environnement favorables.

Dans le cadre de l'approche « zéro tolérance » d'ACTED vis-à-vis des violations au Code de conduite, il est de la responsabilité de chacun d'appréhender et d'adapter son comportement pour qu'il soit en tout temps en conformité avec les valeurs et principes d'ACTED, ainsi qu'avec les règles énoncées ci-après:

1 - JE RESPECTERAI LES AUTRES

- **Je respecterai** toutes les personnes de manière égale, sans distinction ni discrimination du fait de leur nationalité, origine, genre, croyances religieuses, opinions politiques ou handicap.
- **J'agirai** avec équité, honnêteté et tact, et je considérerai toute personne avec dignité et respect. Je respecterai les lois nationales ainsi que les cultures, traditions, coutumes et pratiques en conformité avec les Conventions des Nations Unies.
- **Je contribuerai** à favoriser un cadre de travail harmonieux, basé sur l'esprit d'équipe, le respect mutuel et la compréhension d'autrui.
- **Je porterai** une tenue appropriée, en adéquation avec mon poste et en fonction de l'environnement culturel dans lequel je travaille.

Par conséquent,

Je ne me livrerai à aucune forme de discrimination, harcèlement ou abus (qu'il soit de nature physique, sexuelle ou verbale), d'intimidation ou d'exploitation, ni à aucune autre conduite susceptible de porter atteinte aux droits d'autrui.

2 – J'AURAI UN COMPORTEMENT IRREPROCHABLE TANT SUR LE PLAN PERSONNEL QUE PROFESSIONNEL...

...en servant le mandat et les valeurs d'ACTED, en appliquant les manuels, les politiques, les *guidelines*, les *handbooks*, les règles et les procédures internes, en m'efforçant d'être irréprochable dans mon travail, en prenant mes responsabilités pour mes agissements, et en n'abusant pas de ma position de pouvoir en tant que représentant d'ACTED. Je **m'abstiendrai** de tout comportement qui puisse m'empêcher de mener à bien mes tâches ou qui puisse nuire à la réputation d'ACTED. **Je veillerai à** ce que mes performances, tant personnelles que professionnelles, soient fondées sur une conduite respectueuse de l'environnement, du genre, de la diversité et non discriminante.

Par conséquent,

- **Je n'aurai pas** de relations sexuelles avec une personne âgée de moins de 18 ans, et n'abuserai ni n'exploiterai les enfants, de quelque façon que ce soit, indépendamment de l'âge de la majorité ou de l'âge de consentement localement. La mauvaise appréhension de l'âge d'un enfant ne peut être considérée comme une excuse.
- **Je ne soutiendrai ni ne prendrai part** à aucune forme d'activité criminelle, illégale, ou constituant un abus ou une forme d'exploitation, notamment le travail des enfants, la pédophilie, la prostitution forcée, le trafic d'êtres humains, de marchandises ou de substances illicites/illégales.
- **Je ne soutiendrai**, ni ne tolérerai, ni n'encouragerai en connaissance de cause le terrorisme ou des activités de personnes en lien avec le terrorisme.
- **Je n'échangerai pas** argent, emploi, biens ou services, contre des faveurs sexuelles, et toute autre forme d'humiliation, de dégradation et de comportement abusif est interdite. Cela comprend les bénéficiaires des programmes.
- **Je ne demanderai**, ni n'accepterai une forme quelconque de rétribution personnelle, de service ou faveur d'un tiers -notamment des bénéficiaires - en échange de l'aide, du soutien ou des services apportés par ACTED quelle qu'en soit la nature.
- **Je ne détiendrai pas**, ni ne profiterai de la vente de marchandises ou de substances illicites/illégales.
- **Je ne boirai pas** d'alcool **ni ne consommerai** de substances susceptibles d'affecter mes capacités à exercer mes fonctions ou pouvant nuire à la réputation d'ACTED. De la même manière, je ne conduirai en aucune circonstance un véhicule appartenant ou utilisé par ACTED¹ sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Je suis conscient que si j'avais connaissance d'un membre du personnel conduisant ou ayant conduit sous l'influence d'alcool ou de drogues, je me devrais de le signaler ; et qu'un tel manquement sera considéré comme une violation du Code de conduite et des réglementations d'ACTED en matière de sécurité, et entraînera des mesures disciplinaires.
- **Je n'accepterai pas** de pot-de-vin ni de cadeaux substantiels (à l'exception de présents d'une valeur estimée à moins de 30 USD que je signalerai immédiatement à mon responsable) que cela provienne de gouvernements, bénéficiaires, donateurs, fournisseurs ou toute autre partie.
- **Je n'aurai**, aucune relation d'affaire pour toute fourniture de biens ou de services ou d'emploi au nom d'ACTED avec ma famille, mes amis ou tout autre contact personnel/professionnel, pour toute fourniture de biens ou de services pour ACTED ou tout emploi sans autorisation explicite.

¹ Pour les chauffeurs agréés, conformément au Manuel global Sureté & Sécurité d'ACTED.

- **Je n'utiliserai pas** d'ordinateur, ou tout autre matériel fourni par l'organisation, pour consulter, télécharger, créer ou distribuer des documents inappropriés tels que ceux liés à la pornographie ou à la pédophilie.
- **Je ne porterai** dans l'exercice de mes fonctions, ni armes ni uniformes militaires que ce soit dans les locaux ou dans les véhicules d'ACTED.
- **Je protégerai** l'environnement et réduirai les risques d'impacts négatifs sur celui-ci.

3 – JE M'ENGAGERAI ACTIVEMENT A PROTEGER LES BENEFICIAIRES D'ACTED

Etant donné les expériences difficiles auxquelles les victimes de catastrophes sont confrontées, et notamment leur vulnérabilité vis-à-vis des personnes ayant un pouvoir de décision ou d'influence sur certains aspects de leur vie, **je chercherai** toujours à protéger et défendre les droits des plus vulnérables, et notamment ceux des enfants, et plus particulièrement des orphelins et des enfants isolés, ceux des femmes, ceux des parents isolés, ceux des personnes âgées, ceux des personnes en situation de handicap, ceux des personnes souffrant de maladies chroniques et ceux des minorités vulnérables. **Je ferai** tout mon possible pour soutenir le travail de protection et d'assistance d'ACTED, et j'agirai de manière à veiller aux intérêts des bénéficiaires, que je considère comme très importants.

Par conséquent,

- **Je n'agirai pas**, d'une quelconque manière que ce soit, en violation avec les *guidelines*, manuels, *handbooks* opérationnels et les procédures, et notamment en ce qui concerne la politique d'ACTED en termes de protection de l'enfance ; et je ne mettrai en position de danger aucun de nos bénéficiaires.
- **Je n'abuserai pas** du pouvoir et de l'influence que j'ai, du fait de ma position ou de mes fonctions, au détriment des vies et du bien-être des bénéficiaires. Je ne demanderai ou n'accepterai aucun service ou faveur en échange d'assistance et de protection de la part des bénéficiaires, des membres du personnel ou d'un tiers. Je n'entamerai aucune relation constituant une forme d'exploitation, qu'elle soit de nature sexuelle², sentimentale, financière ou liée à l'obtention d'un emploi avec des bénéficiaires.
- **Je n'omettrai pas** de mentionner toute information me concernant ayant trait à des condamnations ou mises en cause au pénal, ou poursuites au civil, plus particulièrement celles qui pourraient concerner l'abus d'enfants ; aussi bien celles préalables à mon embauche au sein d'ACTED, que celles en cours au moment de mon embauche ou que celles émergeant pendant la durée de mon contrat.

4 – JE M'ASSURERAI D'ETRE ATTENTIF A MA SURETE ET MA SECURITE, AINSI QU'A CELLES DES AUTRES...

... en ayant connaissance et en respectant les politiques et pratiques d'ACTED en termes de sécurité et de sûreté, ainsi qu'en partageant avec mon responsable tout problème éventuel.

² Le terme « exploitation sexuelle » désigne ici tout abus d'une position de vulnérabilité, d'une position de force, ou abus de confiance dans un but sexuel ; y compris les profits d'ordre financier, social ou politique issus de l'exploitation sexuelle d'une personne. De même, le terme « abus sexuel » désigne toute intrusion physique d'ordre sexuel, réelle ou exprimée sous forme de menaces, et exercée par la force, la domination ou la coercition.

Par conséquent,

- **Je veillerai** à me familiariser et à respecter l'ensemble des règles et procédures globales et locales d'ACTED en matière de sécurité, de sûreté et de santé.
- **Je n'adopterai pas** un comportement qui puisse présenter des risques pouvant nuire à ma sécurité et à celle des autres.

5 – JE PROTÈGERAI LES RESSOURCES ET LES BIENS D'ACTED...

... en faisant usage des ressources financières et les biens d'ACTED avec précaution, ainsi qu'en évitant tout conflit d'intérêts entre l'exercice de mes activités professionnelles et personnelles. En particulier :

- **Je m'assurerai que**, les ressources d'ACTED ne soient pas détournées et les protégerai du vol, de la fraude ou de tout autre préjudice.
- **Je signalerai** tout éventuel conflit d'intérêts avec un fournisseur, un prestataire de services ou un partenaire commercial (notamment relatifs à des liens familiaux ou à un lien actionnarial).
- **Je n'utiliserai pas** les bureaux, les biens d'ACTED ou le savoir acquis du fait de mes fonctions avec ACTED pour un bénéfice personnel, qu'il soit financier ou autre, ou pour un bénéfice personnel d'un tiers, comprenant famille, amis ou leur entourage.
- **Je protégerai**, gèrerai et utiliserai de façon responsable et efficace les ressources humaines, financières et matérielles d'ACTED, en gardant à l'esprit que ces ressources ont été mises à la disposition d'ACTED pour le bien des bénéficiaires et d'autres personnes soutenues par ACTED.
- **Je gèrerai** les fichiers électroniques et les archives de manière responsable en conservant à l'esprit la nécessaire protection de la vie privée. Les informations susceptibles d'être considérées comme illégales, injurieuses ou inappropriées ne doivent en aucune circonstance être traitées, téléchargées, stockées ni diffusées.

Par conséquent,

- **Je ne chercherai pas** à obtenir de bénéfices personnels de mon emploi avec ACTED, et résisterai à toute pression politique induite lors de mes prises de décisions. Plus particulièrement, je ne percevrai ni n'attribuerai aucun pot-de-vin, y compris de commissions illicites de quelque type que ce soit.
- **Je ne demanderai ni n'accepterai**, de la part d'un quelconque gouvernement ou de toute autorité externe à ACTED, des instructions concernant l'exercice de mes fonctions. Je n'accepterai aucune distinction honorifique, décoration, présent ou rémunération de quelque autorité que ce soit. Cela vaut également pour tout tiers externe à ACTED, sans autorisation préalable ; à l'exception de présents symboliques évalués à moins de 30 USD.
- **Je n'accepterai** aucun emploi ou occupation en dehors d'ACTED sans autorisation préalable. Je n'accepterai aucune rémunération complémentaire ou de subsides de la part d'un gouvernement ou d'une quelconque autre source.
- **Je n'aiderai pas** de personnes ou entreprises privées dans le cadre de leurs activités avec ACTED quand cela pourrait constituer un traitement de faveur, qu'il soit réel ou perçu. Je ne participerai jamais à des activités relatives à l'achat de biens ou de services, ou à des activités relatives aux ressources humaines, lorsqu'il y a un potentiel conflit d'intérêts ; et j'agirai toujours en stricte conformité avec les instructions, *guidelines*, manuels et politiques d'ACTED.

6 – JE GARANTIRAI LA CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS ET DES DONNEES D'ACTED...

... en traitant les informations et les données d'ACTED avec soin et en faisant preuve de discrétion. En particulier :

- **Je sauvegarderai** et aurai une utilisation responsable de toute information à laquelle j'ai accès du fait de mon emploi avec ACTED.
- **Je mènerai** en conscience mes tâches professionnelles, et je ne divulguerai aucune information confidentielle concernant les bénéficiaires et les personnes soutenues par ACTED, les autres membres de l'équipe et autres partenaires professionnels.
- **J'appréhenderai** avec la précaution et la discrétion nécessaires les sujets d'ordre politique, militaire ou sécuritaire lors des communications officielles ou privées, et notamment conversations téléphoniques, messages téléphoniques, messages radio, courriers électroniques, réseaux sociaux et courriers.
- **Je m'assurerai**, lorsque je mènerai des activités de communication, que la description des personnes et les circonstances soient représentées avec justesse notamment en termes de capacité et de vulnérabilité. **Je mettrai en œuvre tous** les efforts nécessaires pour expliquer le contexte dans lequel les photos et récits seront utilisés et pour obtenir des personnes leur consentement pour utiliser leurs photos et leurs récits.

Par conséquent,

- Dans le cadre de mes fonctions avec ACTED et après avoir quitté ACTED, **je ne divulguerai** à aucun tiers une quelconque information confidentielle ayant été portée à ma connaissance pendant ma période de travail au sein d'ACTED, sauf dans le cadre d'une requête légale. J'ai conscience que toute violation du secret professionnel, tant pendant ma période d'emploi avec ACTED qu'après avoir quitté l'organisation, peut conduire à une demande de réparation et/ou de poursuites.
- Sans l'accord préalable du Directeur Pays ou du Département de la Communication au siège, **je ne ferai** aucune déclaration aux médias ou aux journalistes au nom d'ACTED.
- Sans l'accord préalable de la direction de la communication au siège, **je ne ferai** aucun communiqué, à la presse -ou toute autre agence de presse-, ne soumettrai aucun article, livre ou tout autre matériel pour publication, y compris sur des blogs, des sites internet, des médias en ligne, des réseaux sociaux et des forums en ligne, si ces publications concernent ACTED. Je m'engage à utiliser de manière responsable toute plateforme de média social personnelle incluant Facebook et Twitter, conformément à la législation en vigueur d'une part et des règles listées dans ce présent Code de conduite d'autre part. Sur ces plateformes personnelles, **je ne révélerai** aucun sujet professionnel confidentiel ni ne divulguerai aucune information confidentielle relative à des bénéficiaires, ou des personnes soutenues par ACTED, membres de l'équipe et autre relation de travail, ni ne représenterai ACTED en aucune façon.

7 – JE SIGNALERAI TOUT INCIDENT OU PROBLEME LIE AU PRESENT CODE

Afin que soient réunies toutes les conditions nécessaires à l'application du présent Code de conduite, nous ne devons pas nous contenter de l'appliquer individuellement mais nous avons également une obligation de faire rapport au sein d'ACTED de tout potentiel incident, abus ou problème dont nous aurions été témoins ou informés.

Par conséquent,

Je ferai rapport, par le biais des canaux appropriés, de toute situation me paraissant contraire aux standards contenus dans le Code de conduite.

J'ai conscience du fait que toute violation du présent Code de conduite peut entraîner une action disciplinaire, un licenciement voire même des poursuites légales, et que tout(e) accusation ou signalement intentionnellement mensonger (ère) sera considéré(e) comme une violation du Code de conduite et donnera lieu à une action disciplinaire.

Date :

Lieu :

Nom et prénom du membre du personnel :

Signature.....



**Code de
conduite
d'ACTED**

**CODE DE
CONDUITE DESTINE
AU PERSONNEL
D'ACTED 2019**